

Courrier du lecteur

Examens préventifs

Rolf Luterbacher, Granges

Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

La nouvelle mouture du manuel de santé prévoit trois nouveaux examens préventifs (à 9 mois, 3 ans et 12 ans). Il y a certainement de bonnes raisons pour cette mesure. Mais est-ce que les priorités ont été bien pesées? Beaucoup de pédiatres sont surchargés, de nouveaux patients sont refusés, un grand

pourcentage d'enfants est suivi par des généralistes.

Le nombre de nouveaux-nés pris en charge chaque année permet d'évaluer le surplus en travail à venir. Ainsi, 100 nouveaux-nés engendreront 300 examens préventifs supplémentaires, donc 100 à 150 heures ou

2-3 semaines de travail supplémentaires. Comment réagir à cet état des choses? travailler plus? moins de vacances? accepter moins d'enfants? consultations plus courtes? Des décisions et des changements qui influencent d'une manière aussi conséquente notre travail quotidien devraient avoir, à mon avis, une assise plus large. Une discussion ou un sondage préalable auprès des pédiatres aurait été souhaitable.

Correspondance

Dr. med. Rolf Luterbacher

FA Kinder und Jugendliche, 2540 Grenchen
rolf.luterbacher@hin.ch

Réplique du groupe de travail «nouvelles check-lists de la SSP»

Thomas Baumann, Soleure

Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

Cher Rolf, je te remercie pour ton courrier du lecteur

Le groupe de travail est chargé par la Société Suisse de Pédiatrie SSP d'établir périodiquement de nouvelles **recommandations** pour les examens de dépistage. Ces recommandations concernent le contenu et le moment de chaque examen. Il s'agit de recommandations et non pas de directives contraignantes. Chaque pédiatre est libre de choisir ou de composer parmi ces recommandations «ses examens de dépistage». La preuve qu'il s'agit bien de recommandations et non pas de directives se trouve aussi dans Tarmed, où il est écrit «selon les recommandations de la SSP». Les recommandations se lisent comme la carte au restaurant. Personne n'ingurgitera tous les menus qu'on y trouve! C'est donc le pédiatre qui, comme toujours, choisira lui-même «son menu». Sur le fond, il faut noter qu'aucun pédiatre effectuant quotidiennement des examens de dépistage ne pourra réaliser tous les examens mentionnés dans le manuel. Cela dépasserait largement le temps disponible pour ces examens! Le pédiatre doit choisir parmi les propositions qui s'offrent à lui. Il

en compose «son» examen de dépistage. L'un en fera trop, l'autre peu, un troisième rien du tout. Tout est légitime!

En ce qui concerne les âges, il ne s'agit pas de trois nouveaux examens de dépistage, mais de deux seulement. L'examen de dépistage à 9 mois existe depuis longtemps (cf Manuel des examens de dépistage). Il a été maintenu après avoir consulté les sociétés de pédiatrie cantonale et à la demande expresse des pédiatres bernois. Les arguments justifiant les deux nouveaux examens de dépistage ont été publiés dans Paediatrica 2011, vol. 22, n° 1. Le rapprochement que tu établis avec ton surmenage est plus que délicat. Personne ne te force à effectuer plus d'examen de dépistage qu'actuellement. L'argument selon lequel les parents souhaitent ces examens n'est pas pertinent. Et le fait que des échéances soient indiquées dans le nouveau carnet de santé n'a rien de contraignant, pas plus que leur mention sur les check-listes et le manuel pour les examens de dépistage. Je m'imagine le regard enchanté de la maman à qui tu annonces, par exemple, que l'examen de son enfant prévu à trois

ans n'est pas nécessaire vu son excellent développement.

Tu nous reproches «l'assise» insuffisante des recommandations. Lors de l'avant-dernière révision du manuel pour les examens de dépistage et des check-lists, nous avons invité les cliniques et les pédiatres installés à nous transmettre leurs desiderata et suggestions. Le résultat de cette consultation a été pour le moins décevant. Trois praticiens ont fait écho. Pour cette dernière révision nous avons donc décidé de renoncer à ce jeu inutile. Le manque d'engagement de la part des pédiatres praticiens dans ce genre de situation est à déplorer. Malheureusement. Comme tous les pédiatres tu es libre d'accepter ou de refuser de nouveaux patients et il s'agit d'une tâche de politique professionnelle de notre part, comme aussi de la part des cliniques et de la SSP de garantir la relève, afin de répartir le travail sur plus d'épaules. Le nombre et la teneur des examens préventif n'y changent rien.

Cher Rolf, j'espère que tu continueras à faire tes choix, à accepter de nouveaux patients, à en refuser d'autres, à faire certains examens préventifs et pas d'autres, certains de façon plus circonstanciée, d'autres moins et que tu continueras à trouver beaucoup de plaisir à pratiquer notre merveilleuse profession.

Pour le groupe de travail

Thomas Baumann

tombaum@gawnet.ch